

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 39/40 (1902)
Heft: 21

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INHALT: L'architecture contemporaine dans la Suisse romande. — Elektr. Betriebssysteme bezogen auf das Netz der ehem. N.-O.-B. (Fortsetzung statt Schluss.) — Archibau in Neuchâtel. — Miscellanea: Schmiedeiserne Gehäuse für Drehstrommaschinen. Elektr. Zentrale Bussi. Rhätische Bahn. Eisenbahnverbindung von San José mit dem stillen Ozean. Güterwagen mit auswechselbaren Achsen. Oberlandesgerichtshaus in Karlsruhe. Verwendung von Kalkstein zu Flusskorrektions-Bauten. Ein elektr. Prüfamt für das König-

reich Sachsen. Die Renovation des Schlosses Tirol bei Meran. Die Kraftübertragungsanlage Jonsered in Schweden. Brand des Schlosses Eu. Petroleum-Düselmotoren von 100 P. S. Kommission für elektr. Anlagen. Elektr. Betrieb der Strecken Lecco-Mailand und Bologna-Florenz. Künstler. Ausschmückung des Luzerner Bahnhof. Residenzschloss in Posen. — Berichtigung. — Konkurrenzen: Archibau in Neuchâtel. — Literatur: Kondensation. Eingegangene literarische Neuigkeiten.

L'architecture contemporaine dans la Suisse romande.

Par A. Lambert, Architecte.

Genève. I.

Il serait sans doute exagéré de dire que la Suisse romande a une architecture propre, mais elle a bien quelques caractères particuliers provenant de certaines traditions locales, des matériaux employés et des influences étrangères modifiées par le goût local.

Les trois centres de développement artistique de ce petit pays: Genève, Lausanne et Neuchâtel ont bien chacun une physionomie spéciale qui se reflète quelque peu sur les œuvres architecturales modernes; d'une façon générale, on peut dire cependant que l'art de ces villes gravite autour de l'art français. La plupart des architectes de marque de la Suisse romande sont directement ou indirectement élèves de l'école de Paris; ils ne sont cependant pas exclusifs, car le plus grand nombre d'entre eux connaît l'Allemagne ou a même passé un ou deux ans dans un polytechnicum quelconque avant d'étudier à Paris; il fallait d'abord savoir un peu d'allemand, et puis, les parents étaient plus tranquilles de sentir leur fils à ses débuts dans un milieu moins comburant que le quartier latin. Que cette crainte de la grande ville et cette confiance dans la petite reposent sur un préjugé ou non, ce n'est pas à nous à trancher la question; qu'il nous suffise de constater que la diversité d'études des architectes de la Suisse française explique le rapprochement de certaines tendances contraires.

Le caractère dominant est celui de l'école française, légèrement modifié par quelques influences allemandes et par quelques tentatives de retour aux traditions locales anciennes. Cette dernière influence, qui nous paraît être la plus fructueuse, est malheureusement la plus négligée.

Nous rencontrons donc en général les styles français modernisés et inspirés surtout des périodes de Louis XIII à Louis XVI, quelquefois aussi l'application des formes de la renaissance, et presque jamais de celles du moyen âge. Le gothique moderne tel qu'il fleurit en Allemagne, n'a donc point trouvé de faveur dans la Suisse romande, pas plus que le roman et les styles primitifs; on n'y trouve non plus aucune trace de cette tendance à exprimer l'idée patriotique au moyen de formes antédiluviennes tel que cela se pratique aujourd'hui pour les monuments commémoratifs en Allemagne.

Il semble que l'esprit français ait une plus haute opinion des progrès artistiques accomplis dans le cours des siècles et qu'il n'éprouve pas le besoin de tromper sa soif de nouveauté en servant comme ultra-moderne un pastiche égyptien ou scandinave.

„J'aime les villes suisses parce qu'elles conservent bien leur caractère“, nous disait dernièrement un ami qui voyage beaucoup. Cette observation ne manque pas de justesse en ce sens que les villes suisses, et particulièrement celles de la Suisse romande, n'ont pas subi l'accroissement rapide de certaines villes d'autres pays. L'accroissement s'est accompli d'une façon régulière, les nouveaux quartiers se sont ajoutés aux anciens sans transition trop brusque, la vieille cité a été généralement assez respectée et l'ensemble ne fait pas une impression trop disparate; à mesure cependant que la périphérie s'étend et que les terrains du centre augmentent de valeur, il se fait des transformations dans les vieilles rues, d'antiques immeubles disparaissent pour faire place à des maisons de rapport modernes qui modifient profondément le caractère de l'ancienne cité. Il y a dans la conciliation de ces deux exigences opposées: respecter le caractère de la contrée et répondre aux besoins d'une

construction moderne, un programme des plus intéressants pour l'architecte. Ce problème difficile a été résolu d'une façon satisfaisante dans différents cas à Genève, à Lausanne et à Neuchâtel.

Les innombrables villas qui couvrent les environs de ces villes laissent plus libre champ à l'imagination des architectes et offrent une quantité de solutions ingénieuses et artistiques. Les monuments publics sentent en général trop l'académie et ont peur dans leur solennité, de laisser paraître quelques traces d'art local; nous aurons cependant l'occasion de signaler de remarquables exceptions à cette règle, surtout parmi les édifices scolaires.

Commençons notre tournée par Genève et cherchons jusqu'à quel point le caractère de l'ancienne ville a été respecté par les travaux modernes.

L'ancienne cité, partie montueuse qui se groupe autour de la cathédrale de St-Pierre, est encore aujourd'hui à peu près intacte; ses petites places et ses rues bordées de maisons et de palais d'une architecture sévère ont un grand air de distinction; à part un ou deux édifices de style italien avec cour à arcades, comme la maison Turretini et l'Hôtel-de-ville, et à part une ou deux maisons de style gothique, les principaux monuments de ce quartier sont les demeures aristocratiques du XVIII^e siècle, dont quelques-unes sont d'admirables spécimens de l'architecture française de l'époque de Louis XIV et de Louis XV, ainsi plusieurs hôtels entre cour et jardin de la rue des Granges et le très beau palais de Saussure à la rue de la Cité. Ces édifices avec leurs jardins établis sur les immenses murailles qui servaient autrefois de remparts du côté du sud, offrent, vus du pied des terrasses de la Place-Neuve un coup-d'œil grandiose. Un monument d'une très grande valeur artistique et d'une ampleur de lignes digne des plus belles créations de l'époque de Louis XIV est le Palais de Justice. Un monument de même style, quoique moins beau, était le Grenier à blé, au bas de la Rue Verdaine, détruit malheureusement il y a peu d'années. Le Palais de Justice, construit comme les autres édifices de Genève en molasse tendre, n'est pas couronné et protégé comme les façades de Berne par un vaste avant-toit; c'est ce qui explique que ses profils et moulures aient été entièrement lavés. La façade a été restaurée dernièrement avec beaucoup de tact, aucun embellissement n'est venu en troubler l'harmonie et la grandeur. Les grands berceaux des toits suisses d'un effet si pittoresque et d'une si grande utilité pratique ne se rencontrent pas dans les demeures patriciennes du XVIII^e siècle, mais par contre dans plusieurs maisons de rapport des rues commerciales du bas de la ville.

Ainsi que cela a eu lieu au Palais de Justice, les restaurations qui ont été exécutées à Genève ces dernières années à l'Hôtel-de-ville et à quelques hôtels particuliers l'ont été avec le respect de l'œuvre ancienne.

On ne peut malheureusement en dire autant de la cathédrale de St-Pierre dont la restauration a complètement modifié l'aspect.¹⁾ Quiconque a le souvenir de l'admirable silhouette de la colline escaladée par les vieux toits et surmontée par l'imposante masse de la cathédrale, telle qu'elle se présentait depuis le port et le quai du Jardin anglais, doit regretter la transformation qu'on lui a fait subir. Pourquoi donc modifier sans une absolue nécessité ces silhouettes vénérables qui ont acquis un droit historique? N'est-ce pas assez des incendies, des bombardements, des destructions inévitables pour changer la physionomie des antiques cités? Nous ne voulons pas rechercher ici quel avait bien pu être dans l'origine le projet d'achèvement des tours de St-Pierre, nous convenons que les grands toits qui les couronnaient

¹⁾ Schweiz. Bauztg., Bd. XXXIII S. 103.